

la domestication de l'énergie nucléaire

Le Directeur général de l'AIEA,
M. Sigvard Eklund,

a pris la parole le 9 juillet à la 49ème session du Conseil
économique et social de l'Organisation
des Nations Unies à Genève.

Dans son discours,

il a appelé l'attention sur «un événement capital qui a eu des
répercussions immédiates sur l'activité de l'AIEA
et qui pourrait modifier dans l'avenir toute la structure
des relations internationales»:

il s'agit de l'entrée en vigueur au début de
l'année du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le jour où M. Eklund a pris la parole devant le Conseil, le Traité
avait été signé par 98 pays et ratifié par 55, dont trois Etats dotés
d'armes nucléaires, le Royaume-Uni, l'Union soviétique et les Etats-Unis.
Le Directeur général a souligné que le TNP vise non seulement à mettre
un terme à la prolifération des armes nucléaires «mais aussi, dans un
climat de meilleures relations entre les Etats, à augmenter les échanges
internationaux de matériel, de matières et de connaissances scientifiques
et techniques sur les applications de l'énergie atomique à des fins paci-
fiques. Ce double objectif coïncide avec les fonctions statutaires de
l'Agence; ce n'est pas par hasard que l'Agence a été choisie comme
organe de contrôle pour le TNP».

Ainsi que cela a déjà été précisé dans des articles du Bulletin, les
Parties au TNP s'engagent à accepter les garanties de l'Agence en vue
d'empêcher que l'énergie nucléaire ne soit détournée de ses utilisations
pacifiques vers des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs
nucléaires. De ce fait, a déclaré M. Eklund, l'Agence devra faire en sorte
que le développement des activités nucléaires pacifiques ne soit pas
entravé et que les secrets commerciaux ne soient pas divulgués à la suite
des inspections de l'Agence. Il faudra utiliser au maximum les systèmes
nationaux et régionaux de contrôle qui sont déjà en place; depuis le
12 juin, un comité auquel sont représentées quelques 50 nations, ouvert
à tous les Membres de l'AIEA, s'est réuni à Vienne pour étudier les
divers problèmes qui se posent à cet égard.

Contribution au progrès

Les négociations qui ont abouti à la conclusion du TNP ont accentué l'intérêt sur les moyens par lesquels l'énergie nucléaire contribue au progrès économique et social, notamment dans les pays en voie de développement, a dit encore M. Eklund. A la fin de l'année 1970, la puissance nucléaire installée dans le monde entier, sera environ de 24 000 MW(e) dont 2% dans les pays en voie de développement. On pense qu'en 1980, la puissance nucléaire installée dans le monde approchera les 330 000 MW(e), soit environ 15% de l'ensemble de l'énergie électrique produite. Toutefois, la part des pays en voie de développement, n'atteindra alors selon les prévisions qu'environ 7% de la puissance nucléaire totale.

M. Eklund a poursuivi: «Ainsi que je l'ai maintes fois souligné, le principal obstacle à l'utilisation de l'énergie d'origine nucléaire dans les pays en voie de développement, est d'ordre financier. L'Agence a commencé une étude des besoins de ces pays en ce qui concerne le financement extérieur des grands projets nucléaires et les moyens éventuels de les satisfaire. Les premiers éléments de cette étude ont montré que, même l'objectif nucléaire modeste que j'ai mentionné exigera des ressources en devises de 3 à 4 milliards de dollars entre 1970 et 1980.

«Il est clair qu'à moins de trouver des capitaux suffisants dans les pays industriels et auprès des organismes financiers internationaux, même ce modeste objectif ne pourra pas être atteint.»

«Les cités inhospitalières, les cours d'eau pollués, l'air irrespirable... peuvent fournir des enseignements.» Photo: UNESCO/Dominique Roger



Le deuxième obstacle est d'ordre technique, a dit encore M. Eklund. Les centrales nucléaires qui sont actuellement fabriquées sont trop grandes pour les réseaux de la plupart des pays en voie de développement. L'AIEA s'est efforcée au cours des dernières années de faire comprendre l'intérêt que présenterait la construction de centrales plus petites pouvant recevoir des applications plus étendues. «Mais on ne saurait prétendre que cet effort a été couronné de succès. Comme je l'ai dit il y a quelque temps, et les faits ne m'ont pas démenti, l'énergie nucléo-électrique contribuera à augmenter plutôt qu'à diminuer l'écart qui sépare les pays avancés des pays en voie de développement.»

Environ 95 pour cent des réserves d'uranium actuellement exploitées se trouvent dans les pays techniquement avancés, principalement parce que c'est dans ces pays que la prospection de l'uranium a été la plus intensive. La découverte de gisements d'uranium d'une exploitation rentable pourrait être une importante source de recettes d'exportation pour les pays en voie de développement.

Aide et environnement

L'Agence aide elle-même ces pays à promouvoir les applications des techniques nucléaires dans l'agriculture, dans l'industrie, en hydrologie et en médecine, avec la collaboration étroite d'autres institutions des Nations Unies. Selon les prévisions, les contributions des Etats Membres de l'Agence au budget du programme d'assistance technique devraient atteindre cette année 85 pour cent de l'objectif de deux millions de dollars; le Conseil des gouverneurs a, en conséquence, recommandé de porter à 2,5 millions de dollars l'objectif de l'an prochain. Cette augmentation n'est pas en elle-même suffisante pour contrebalancer les effets de l'inflation qui amenuise la valeur réelle du programme, toutefois, «elle est conforme à l'esprit de l'article IV du TNP, aux termes duquel les Parties à ce Traité doivent coopérer en contribuant au développement plus poussé des applications de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, compte dûment tenu des besoins des régions du monde qui sont en voie de développement».

Puis M. Eklund a évoqué les appréhensions de plus en plus vives que suscitent les effets du progrès technique sur l'environnement notamment dans les pays industriels, en raison des utilisations de l'énergie d'origine nucléaire. Il a annoncé qu'en août l'Agence réunira une grande conférence sur les problèmes du milieu liés aux centrales nucléaires (au Siège de l'ONU à New York), et qu'elle participera également à la conférence sur l'environnement humain qui doit avoir lieu à Stockholm en 1972.

L'avenir de l'énergie d'origine nucléaire

«La pollution est parfois considérée comme un problème que seuls les pays riches ont les moyens de résoudre» a ajouté M. Eklund. «Mais c'est certainement un sujet pour lequel les pays en voie de développement peuvent profiter de l'expérience d'autrui. Les cités inhospitalières, les cours d'eau pollués et l'air irrespirable de la plus grande partie du Nord industriel peuvent fournir des enseignements. L'énergie d'origine nucléaire constitue une solution plus «propre» que les usines qui brûlent des hydrocarbures ou du charbon; elle permet de diminuer au lieu d'augmenter la pollution de l'air. On doit tenir compte de ces facteurs, qui

viennent s'ajouter aux considérations purement économiques lorsqu'on envisage de lancer des programmes énergétiques.»

M. Eklund a présenté au Conseil une brochure de l'Agence intitulée «L'énergie nucléaire et le milieu», qui constitue un additif au rapport de l'Agence à l'ECOSOC. L'introduction de cet ouvrage souligne que la modification du milieu par l'homme s'est constamment accélérée au cours des deux derniers siècles. «Jusqu'à une date toute récente, la plupart des pays ne se préoccupaient guère des dommages à long terme que les nouvelles industries et les nouvelles techniques pouvaient causer dans le milieu. Réduire les effets secondaires nuisibles coûte cher et la société n'était pas disposée à en payer le prix; elle en était même souvent incapable. Les découvertes de la science nous ont fait prendre conscience des conséquences du progrès matériel sur la nature qui nous entoure et de la responsabilité qui nous incombe de préserver non seulement notre héritage national mais la totalité de notre planète pour les générations qui viendront après nous ...»

Le Directeur général a ajouté: «A la Conférence de San Francisco [au cours de laquelle a été signée la Charte des Nations Unies], il y a vingt-cinq ans, rares étaient ceux qui pouvaient concevoir l'incidence formidable qu'aurait l'énergie atomique sur le monde d'après-guerre. La fondation de l'AIEA en 1957, la conclusion du Traité d'interdiction partielle des essais d'armes nucléaires en 1963 et la ratification en 1970 du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ont montré que l'on peut agir sur le plan international pour domestiquer cette nouvelle source d'énergie afin qu'elle puisse servir au bonheur et non pas à la destruction de l'humanité.

«Il s'en faut encore de beaucoup pour que le désarmement soit réalisé, mais l'article VI du TNP donne l'obligation aux puissances nucléaires de poursuivre de bonne foi des négociations en vue de l'adoption de mesures efficaces pour mettre un terme à la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et pour aboutir au désarmement nucléaire, et en vue de la conclusion d'un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

Equilibrer le bilan

«L'Agence prêtera son concours aux Nations Unies pour l'organisation de la Quatrième Conférence sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques qui aura lieu en septembre 1971 à Genève. Pour la première fois, cette conférence donnera aux planificateurs et économistes de divers gouvernements, ainsi qu'aux hommes de science et aux techniciens, la possibilité de faire le point de l'état actuel de tous les aspects importants de la recherche et des applications de l'énergie atomique, et des perspectives d'avenir.

«On s'inquiète constamment de l'aspect négatif de l'énergie atomique: le risque de prolifération des armes nucléaires et les problèmes en particulier d'ordre financier que pose l'énergie nucléoélectrique. J'ai bon espoir que la Conférence qui aura lieu en 1971, contribuera à porter à nouveau l'attention sur la contribution positive considérable que l'énergie atomique peut apporter au progrès économique et social de tous les pays.»

On peut obtenir des exemplaires de la brochure intitulée «L'énergie nucléaire et le milieu» en s'adressant à la Division de l'information, au Siège de l'Agence à Vienne.